

Intoxication d'une famille

Pierre-Alain Pillet*

Concernant l'intoxication dont fut victime cette famille, j'ai été reçu par Madame Y. le 17 novembre dernier à 11 heures. Elle m'a expliqué ce qui c'était passé au mois d'octobre 2005.

Un dimanche cette famille cueillit des Champignons entre le Col des Planches et les Mayens de Saxon.

A Saxon, l'époux rencontre un ami qui « contrôla » la récolte (placée dans un sac en matière plastique). L'ami expliqua qu'un tel sac ne convenait pas et qu'il aurait fallu un panier ou un sac de toile et, de plus, que les champignons devaient être séparés: les comestibles d'un côté, les inconnus de l'autre.

Examinant la récolte, il trouva plusieurs espèces qu'il ne connaissait pas et les écarta.

Le soir vers 20 heures, Madame prépara le souper en apprêtant les champignons récoltés le matin. Le lendemain vers 6 heures, Madame ressentit des coups de chaleur, des sueurs chaudes et froides, des maux de tête et de ventre, une forte diarrhée et des vomissements. Vers 7 heures 20, le mari, rentré à la maison, présenta les mêmes symptômes, puis ce fut la même chose pour la grande fille.

La maman fit boire du lait pensant bloquer les effets de l'intoxication; mais au contraire les effets s'amplifièrent.

En l'absence d'amélioration la famille, se rendit chez son médecin qui, présumant une intoxication cryptogamique, l'envoya à l'hôpital de Martigny qui la renvoya au CHUV de Lausanne; la fille fût transportée d'urgence à l'hôpital universitaire de Genève où une greffe de foie sembla la seule solution pour guérir.

A la demande des autorités médicales Karina et Pierre, membres de notre Société, examinèrent les restes du repas fautif et établirent un rapport incriminant les petites Lépiotes du groupe des Ovisporées. J'ai montré à la maman les images du « petit Bon » représentant les Lépiotes du groupe des Ovisporées. Sa réaction a été immédiate: elle désigna les images de *Lepiota brunneoincarnata*, de *Lepiota josserandii* et des voisines en disant que cela ressemblait énormément à ce qu'ils avaient mangé ce fameux dimanche d'octobre.

Les parents furent traités au charbon actif. Malheureusement la maman ne supporta pas le traitement. Le mari resta une semaine à l'hôpital de Martigny, la maman deux semaines, la fille resta trois semaines à Genève.

Actuellement toute la famille se porte bien. Aucune greffe ne fut nécessaire et personne n'a plus aucun traitement à poursuivre. Cependant, Madame affirme que la seule vue des champignons lui donne une forte envie de vomir et qu'aucun d'entre eux n'est prêt à remanger des champignons.

* Pierre-Alain Pillet, 22 rue de l'Hôpital, CH-1920 Martigny.

